N° 683 du Vendredi 13 Novembre 2026 Prix: 250 FCFA / Hors du Togo: 1 € Hebdomadaire Togolais d'Information

DE LOME A BUJUMBURA, LE TOGO IMPRIME SA VISION DE LA SECURITE FINANCIERE EN AFRIQUE P.2



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 683 du 13 Novembre 2026



COP31 / Sommet des leaders mondiaux pour l'action climatique

FAURE GNASSINGBE PORTE TROIS INITIATIVES STRUCTURANTES A ANTALYA P.2



La leçon de Tsévié

L'OPPOSITION CONTRAINTE DE REGARDER SES PROPRES ECHECS EN FACE P.5

Miss Togo 2026 :

ANGÈLE PRUDENCE EYOU APPORTE L'EAU ET LA LUMIÈRE A KATIVOU P.10



Le Togo : LA RECONQUETE VERTE P.11

GRAND LOME : C'EST PARTI POUR LA RECONQUETE DES ESPACES PUBLICS P.7

COMMENT LE TOGO VALORISE LA FEMME TOGOLAISE A L'ECHELLE MONDIALE P.11

Marché agricole : P.8

L'ARCOP SUSPEND UNE PROCEDURE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE AU TOGO



CHU CAMPUS DE LOME :

DE NOUVELLES PRESTATIONS POUR RENFORCER L'OFFRE DE SOINS ET AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS P.9

COP31 /Sommet des leaders mondiaux pour l'action climatique:

FAURE GNASSINGBE PORTE TROIS INITIATIVES STRUCTURANTES A ANTALYA

Le Président du Conseil de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé, participe au Sommet des dirigeants mondiaux organisé dans le cadre de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), ouverte ce mercredi 11 Novembre 2026 à Antalya, en Türkiye. Cette rencontre de haut niveau réunit les principaux décideurs de la planète autour des défis climatiques les plus pressants et des solutions à mettre en œuvre pour préserver l'avenir des générations futures.

Aux côtés du Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et de nombreux chefs d'État et de gouvernement venus d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, le Président du Conseil prend part à ce rendez-vous diplomatique majeur qui façonne les orientations mondiales en matière de lutte contre le changement climatique.

À son arrivée sur le site de l'EXPO d'Antalya, Faure Essozimna Gnassingbé a été accueilli avec les honneurs par le Président turc, Recep Tayyip Erdoğan, et le Secrétaire général des Nations unies. Un geste hautement symbolique qui témoigne de la reconnaissance internationale croissante accordée aux efforts du Togo dans la préservation de l'environnement et la promotion d'un développement durable.

Dans leurs allocutions d'ouverture, Recep Tayyip Erdoğan et António Guterres ont appelé à une mobilisation renforcée de la communauté internationale face à l'urgence climatique. Les deux dirigeants ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'accès des pays aux financements climatiques et d'accélérer



la transition énergétique, deux priorités qui rejoignent pleinement la stratégie de développement du Togo.

Depuis plusieurs années, le pays s'est engagé dans une transformation progressive de son modèle de développement afin d'intégrer les impératifs environnementaux aux politiques publiques. Cet engagement se traduit par des actions ambitieuses visant à renforcer la résilience des populations, promouvoir les énergies propres et mobiliser davantage de ressources en faveur de l'action climatique.

À Antalya, le Togo entend mettre en lumière trois initiatives structurantes qui illustrent cette ambition. La première est le Togo Green Fund (TGF), un mécanisme innovant destiné à mobiliser des financements climatiques pour soutenir les projets verts et renforcer les capacités d'adaptation du pays. La deuxième concerne la plateforme numérique du Registre national carbone, un outil moderne conçu pour améliorer la transparence, la traçabilité et la valorisation des efforts nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, le programme Togo Zéro Déchet ambitionne de promouvoir une économie circulaire dynamique à travers une gestion durable des déchets et une meilleure protection de l'environnement.

Au-delà de la présentation de ces réalisations, la participation du Président du Conseil offre au Togo l'opportunité de porter un plaidoyer fort en faveur d'une gouvernance climatique mondiale plus solidaire et plus équitable. Le pays défend une approche fondée sur la responsabilité partagée, la justice climatique et un accès accru aux ressources nécessaires pour accompagner les États les plus vulnérables aux conséquences du réchauffement climatique.

À travers cette présence remarquée au Sommet des leaders mondiaux, le Togo réaffirme sa volonté de demeurer un acteur engagé de la coopération internationale pour le climat. Dans un contexte marqué par la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et les défis liés à la transition écologique, Faure Essozimna Gnassingbé entend renouveler, au nom du peuple togolais, l'engagement du pays à contribuer activement aux efforts collectifs visant à bâtir un avenir plus durable, plus résilient et plus prospère pour tous.

La participation du Président du Conseil à la COP31 confirme ainsi la place croissante du Togo parmi les nations qui choisissent d'allier développement économique, protection de l'environnement et solidarité internationale, en faisant de l'action climatique un levier essentiel de transformation et de progrès.

Germain POULI

DE LOME A BUJUMBURA, LE TOGO IMPRIME SA VISION DE LA SECURITE FINANCIERE EN AFRIQUE

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'affirme comme un nouveau terrain de rayonnement de l'approche togolaise en matière de sécurité. Portée par la vision du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, cette dynamique dépasse désormais les frontières nationales pour s'inscrire dans une démarche de coopération à l'échelle africaine. Le premier pré-lancement de la Grande Rencontre des Compliance & Risk Officers, organisé le 6 novembre 2026 à Bujumbura, au Burundi, marque une nouvelle étape dans cette ambition continentale.

Derrière cette initiative se trouve une conviction centrale : la sécurité financière constitue un rempart essentiel contre les menaces terroristes. En effet, les réseaux criminels et terroristes s'appuient souvent sur des circuits financiers illicites pour soutenir leurs activités. La détection des flux suspects, le renforcement des mécanismes de contrôle et la formation des professionnels chargés de surveiller les opérations financières apparaissent ainsi comme des leviers déterminants dans la préservation de la paix et de la stabilité.

Cette orientation rejoint la vision défendue par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, qui place la paix, la sécurité et l'intégrité du système financier parmi les enjeux majeurs de la coopération internationale. Pour Me Nikada Batchoudi, promoteur de la Grande Rencontre des Compliance & Risk Officers, l'engagement des autorités togolaises donne une impulsion importante à cette dynamique.

« Le Gouvernement togolais, sous le leadership de SEM Faure Essozimna GNASSINGBÉ, Président du Conseil, accorde une grande importance à la paix et à la sécurité dans le monde, ainsi qu'à l'intégrité du système financier mondial. Je tiens donc à saluer l'intérêt qu'il porte à la lutte contre les menaces terroristes et le blanchiment d'argent. Ces menaces, par nature transnationales et en constante évolution, nécessitent toujours la formation des acteurs », a-t-il souligné.

Le choix de Bujumbura pour cette première étape de prélancement traduit la volonté d'élargir le champ d'action de cette initiative. Car, face à des menaces qui ignorent les frontières, les réponses exclusivement nationales montrent leurs limites. La mutualisation des compétences, le partage d'expériences et l'harmonisation des pratiques deviennent alors indispensables pour renforcer l'efficacité des dispositifs de prévention et de détection.

La Grande Rencontre entend précisément répondre à cette exigence en construisant une plateforme d'échanges et de renforcement des capacités ouverte aux professionnels du continent. Après le Burundi, l'initiative prévoit de poursuivre son déploiement en République démocratique du Congo, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Des étapes à Luxembourg et à Paris sont également prévues afin d'associer la diaspora professionnelle et les places financières partenaires.

La mobilisation enregistrée à Bujumbura témoigne de l'intérêt suscité par cette démarche. Quelque 250 responsables de la conformité et de la gestion des risques ont pris part aux travaux. Des représentants des banques, des institutions de microfinance, des compagnies d'assurances, des fintechs, des autorités de régulation et des cellules de renseignement financier étaient présents. Une diversité d'acteurs qui illustre le caractère transversal des enjeux liés à la sécurité financière.

Au-delà des rencontres institutionnelles, le pari repose essentiellement sur la formation des professionnels. Il s'agit de mieux outiller ceux qui, au quotidien, sont en première ligne dans l'identification des opérations suspectes, la surveillance des transactions et l'application des normes de conformité. Cette approche privilégie donc l'expertise opérationnelle et le renforcement des compétences comme moyens de rendre les dispositifs de lutte



contre les circuits financiers illicites plus performants.

L'ensemble de cette dynamique trouvera son point d'aboutissement à Lomé, où se tiendra la Grande Rencontre des Compliance & Risk Officers du 6 au 8 juillet 2027. Le rendez-vous ambitionne de consolider les échanges entre les différents acteurs et de renforcer les mécanismes de coopération face aux risques financiers et sécuritaires.

De Bujumbura à Lomé, le Togo cherche ainsi à inscrire son approche de la sécurité financière dans une perspective continentale. Une démarche qui met en évidence un enjeu essentiel : combattre le terrorisme ne consiste pas seulement à lutter contre ses manifestations sur le terrain, mais également à identifier et neutraliser les circuits financiers qui alimentent son fonctionnement.

Grand oral budgétaire :

LE GOUVERNEMENT DEFEND SES ARBITRAGES FACE AUX DEPUTES

L'hémicycle a ouvert, ce vendredi, l'examen de la loi de finances rectificative et du projet de budget de l'exercice à venir. Entre impératifs de résilience économique, tensions internationales et impulsion de la « République des résultats », l'exécutif et le Parlement entament un dialogue budgétaire sous le signe de l'exigence.



C'est un rituel républicain hautement stratégique qui s'est ouvert ce vendredi à l'Assemblée nationale. Les députés, à travers la commission des Finances et du Développement économique, ont officiellement entamé l'examen des textes financiers majeurs de l'institution. Un moment charnière de la vie parlementaire marqué par la présence des ténors de l'exécutif, venus défendre des choix budgétaires façonnés par un environnement international complexe et exigeant.

Entre rectifications et perspectives : Maintenir le cap

En première ligne de cette rentrée budgétaire, le ministre des Finances et du Budget Essowè Georges Barcola campé le décor en présentant les contours de la loi de finances rectificative, dont les équilibres globaux s'ajustent pour faire face aux soubresauts économiques exogènes. Ce réajustement marqué par un léger repli des ressources imputable notamment aux arbitrages sur les comptes d'affectation spéciale témoigne de la volonté de l'État d'ajuster ses outils sans sacrifier les grands équilibres.
Pour l'exécutif, l'enjeu demeure l'optimisation des ressources nationales et la préservation du pouvoir d'achat des populations, malgré la persistance des tensions sur les marchés énergétiques et alimentaires mondiaux.
Vers une « République des résultats »
Ouvrant les travaux sous la houlette de la représentation nationale, le président de l'Assemblée nationale, le professeur Komi Selom Klassou, a rappelé la portée éminemment politique de cet exercice budgétaire. Loin d'être une simple juxtaposition de lignes comptables, le budget constitue aux yeux du Parlement la traduction concrète des ambitions de développement du pays.
Insistant sur la nécessité d'une gestion rigoureuse, transparente et axée sur l'efficacité de la dépense publique, le président de l'institution a réitéré la prérogative constitutionnelle des députés : consentir l'impôt certes, mais surtout en contrôler scrupuleusement l'impact sur le terrain.

Un dialogue constructif et rigoureux

Alors que les travaux en commission se poursuivent activement avant les grands rendez-vous des plénières, le ton est donné. Le gouvernement a réaffirmé sa pleine disposition à maintenir un dialogue ouvert et constructif avec les élus du peuple.
Dans un contexte global où chaque centime public doit produire un effet mesurable sur le bien-être des citoyens, les parlementaires disposent désormais de tous les leviers pour auditer, amender et affiner ces textes avec pragmatisme et clairvoyance. Le compte à rebours est lancé pour doter le pays des instruments financiers de son développement.

Togoreveil

Lomé au cœur de la diplomatie parlementaire africaine :

COUP D'ENVOI DE LA 86e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UPA

Capitale togolaise de l'innovation et du dialogue du 9 au 14 novembre, Lomé abrite les assises majeures de l'Union parlementaire africaine (UPA). Au menu : cinquantenaire de l'institution, gouvernance, défis continentaux et élection cruciale du nouveau Secrétaire général.



Lomé, La capitale togolaise est, depuis le 9 novembre et jusqu'au 14 du même mois, le épicentre incontesté de la démocratie et de la coopération interparlementaire sur le continent. C'est dans ce climat empreint de solennité que se sont ouverts, ce mardi 10 novembre à Lomé, les travaux de la 86e session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA).
Cette rencontre de haute volée s'inscrit au cœur d'une semaine d'agendas parlementaires denses, comprenant également le Caucus des femmes parlementaires et la tant attendue 48e Conférence des présidents de Parlements.

Un cinquantenaire sous le signe de l'héritage et de l'avenir

Créée en 1976, l'UPA célèbre cette année ses cinquante ans d'existence. Un demi-siècle de dialogue constant, de diplomatie de terrain et de consolidation des ponts entre les institutions législatives d'Afrique.
Présidant cette session, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, président en exercice du Comité exécutif et président du Sénat de la République démocratique du Congo (RDC), a rappelé avec force l'impératif d'une cohésion renforcée face aux soubresauts du monde actuel. Le terrorisme, les déplacements massifs de populations, le chômage endémique des jeunes, les impacts dévastateurs des changements climatiques et les mutations géopolitiques mondiales exigent, selon lui, une réponse unie.
« Face à ces défis, la concertation entre les parlements africains demeure plus que jamais indispensable pour faire entendre la voix de l'Afrique et défendre ses intérêts », a déclaré M. Lukonde Kyenge, plaidant par la même occasion pour une autonomie financière accrue de l'organisation à travers le civisme cotisant des États membres.

Des enjeux institutionnels cruciaux pour les quatre années à venir

Au-delà de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la 47e conférence (tenue en 2025 en RDC), l'examen du projet de budget 2027 et la désignation des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2026, cette 86e session revêt un caractère éminemment stratégique : l'élection du nouveau Secrétaire général pour le mandat 2027-2030.
Après une première phase de présélection en juin dernier à Dakar (Sénégal), deux éminentes personnalités sont en lice : M. Bahouaba Norbert Tankoano (Burkina Faso) et M. Bouba Halidou (Cameroun)
À l'issue d'un processus rigoureux d'auditions et de votes, le candidat retenu sera officiellement proposé à la Conférence des présidents pour sa nomination.

Le Togo, terre d'accueil et de concorde

Accueillant ces assises historiques, le Togo a réaffirmé son attachement indéfectible aux idéaux panafricains. Le Professeur Komi Selom Klassou, président de l'Assemblée nationale togolaise, a exprimé la fierté de la nation d'abriter cet anniversaire mémorable, le qualifiant à la fois d'héritage précieux et d'engagement pour l'avenir.
« 50 années de dialogue parlementaire constituent un héritage et nous engagent plus que jamais à transmettre une union parlementaire plus forte, plus présente et toujours prête à répondre aux aspirations des peuples africains », a martelé le Prof. Klassou, insistant sur le fait que la souveraineté du continent repose avant tout sur la solidarité et la confiance mutuelle des citoyens.

Vers la 48e Conférence des présidents

Les conclusions et résolutions issues de cette 86e session du Comité exécutif poseront les jalons et orienteront les grands débats de la 48e Conférence des présidents de Parlements, prévue les 13 et 14 novembre prochains à Lomé. Un rendez-vous décisif pour dessiner les contours d'un parlementarisme africain toujours plus résilient, influent et proche des aspirations citoyennes

Patrick NIMA

« FAURE DREAMS, BÂTISSONS ENSEMBLE » :

LE PIÈGE À 100 FCFA QUI VEUT VOLER LES TOGOLAIS

Attention, danger ! Une vidéo qui tourne partout sur WhatsApp, TikTok et Facebook est en train de piéger des milliers de Togolais. Une association qui se fait appeler « Faure Dreams, Bâtissons Ensemble » propose une tontine à partir de 100 FCFA par jour seulement, avec distribution gratuite de carnets. Et comme si ce n'était pas assez, elle promet aussi de vous faciliter l'obtention de vos documents administratifs les plus difficiles à avoir : jugement supplétif, certificat de nationalité, carte nationale d'identité et même passeport. Pour beaucoup de familles qui galèrent depuis des années pour avoir ces papiers, la promesse est tentante. Mais c'est justement là que se cache le piège.

Le Ministère des Finances et du Budget a vite réagi. Dans un communiqué publié le 6 novembre 2026, le Ministre Essowè Georges Barcola met en garde toute la population et appelle à la vigilance. Après vérification, l'association n'est ni agréée ni inscrite sur la liste des institutions de microfinance autorisées à exercer au Togo. Elle n'a donc absolument aucune autorisation pour collecter l'épargne des populations. Or, au Togo, collecter l'argent des gens est une activité strictement réglementée, et toute personne qui le fait sans autorisation s'expose aux sanctions prévues par la loi.

Le point le plus grave, c'est l'utilisation du nom « Faure ». En mettant ce nom devant, les initiateurs veulent faire croire que la structure est envoyée par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour aider les populations. Le Ministre est catégorique : cette structure n'est liée ni mandatée par aucun service public ni par la Présidence du Conseil. C'est une tentative d'exploitation de la confiance des citoyens à des fins frauduleuses. En clair, on utilise le nom du Chef pour vous voler. Et le Ministère l'annonce clairement : des dispositions sont déjà en cours pour interpeller les initiateurs de cette campagne.

Il faut comprendre le danger. 100 FCFA par jour, ça a l'air de rien. Mais si 10 000 personnes cotisent, ça fait 1 million de FCFA par jour, soit 30 millions en un mois. Et quand l'argent est parti, personne ne peut le récupérer, parce que la structure n'existe pas légalement. C'est le même schéma que les anciennes arnaques de tontines et de placements qui ont déjà ruiné des familles entières au Togo : on commence petit pour vous mettre en confiance, on vous donne un carnet gratuit, on vous promet des papiers, vous amenez vos voisins, et un jour, tout disparaît. En cette période de



fin d'année, où chacun cherche à économiser un peu pour les fêtes, le Ministre invite les populations à redoubler de vigilance et à ne jamais confier leur argent à une structure dont la légalité n'est pas établie. Le vrai rêve, ce n'est pas de donner 100 FCFA à des inconnus sur WhatsApp, c'est de garder son argent et de protéger sa famille. Partagez cet article pour sauver votre maman au village, votre tante au marché, votre frère qui cherche son jugement supplétif.

Togoreveil

Marché agricole :

L'ARCOP SUSPEND UNE PROCEDURE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE AU TOGO



Un marché public lancé par le ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique villageoise et du Développement rural vient d'être temporairement stoppé par l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP). À l'origine de cette suspension, un recours introduit par l'entreprise Ets ESTHER SOLUTIONS qui conteste son éviction de la procédure d'attribution.

Par une décision conservatoire rendue le 11 novembre 2026, le Comité de règlement des différends (CRD) de l'ARCOP a ordonné l'arrêt immédiat de la procédure relative à la demande de renseignement de prix (DRP) n° 0868/2026/MAPRASA/Cab/SG/PRMP/PATA-OTI. Cette consultation, lancée le 21 septembre dernier, porte sur l'acquisition de 1 000 palettes destinées à équiper les magasins de stockage de la zone 4 du Programme d'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti (PATA-OTI), ainsi que de grilles anti-nuisibles.

Une exclusion contestée

Le différend est né à la suite de la publication des résultats provisoires de la consultation par la Personne responsable des marchés publics (PRMP) du ministère. Le 22 octobre 2026, Ets ESTHER SOLUTIONS a été officiellement informée du rejet de son offre.

Estimant cette décision irrégulière, l'entreprise a d'abord exercé un recours gracieux auprès de l'autorité contractante le 26 octobre. Faute d'obtenir une réponse dans le délai prévu par la réglementation, elle a porté l'affaire devant le Comité de règlement des différends de l'ARCOP le 3 novembre 2026.

Après examen préliminaire du dossier, le CRD a jugé le recours recevable. Dans sa décision n° 066-2026/ARCOP/CRD du 11 novembre, l'instance a considéré que les délais et les conditions de saisine prévus par la loi n° 2021-033 du 31 décembre 2021 relative aux marchés publics, notamment ses articles 35, 37 et 38, ont été respectés.

Une suspension à titre conservatoire

La mesure ordonnée par l'ARCOP ne constitue pas une remise en cause immédiate de la procédure ni une victoire judiciaire pour l'entreprise plaignante. Elle vise avant tout à préserver les droits des différentes parties en attendant un examen approfondi du dossier.

Concrètement, aucune suite ne peut être donnée au marché concerné jusqu'à la décision définitive du Comité sur le fond de l'affaire. Le CRD devra désormais analyser les arguments avancés par Ets ESTHER SOLUTIONS et vérifier si le rejet de son offre est conforme aux règles de passation des marchés publics.

Un signal fort en faveur de la transparence

Au-delà du litige opposant l'entreprise au ministère de l'Agriculture, cette suspension illustre le rôle central de l'ARCOP dans le dispositif de contrôle de la commande publique au Togo. En intervenant avant l'attribution définitive du marché, l'institution entend garantir le respect des principes d'équité, de transparence et de concurrence qui régissent les achats publics.

Cette affaire rappelle également aux opérateurs économiques que les mécanismes de recours prévus par la législation togolaise offrent des voies de contestation lorsqu'un soumissionnaire estime avoir été lésé dans une procédure d'attribution.

En attendant la décision sur le fond, le projet d'acquisition d'équipements destinés aux infrastructures de stockage agricoles du PATA-OTI demeure donc en suspens, sous l'œil attentif des acteurs du secteur et des observateurs de la gouvernance publique.

Togoreveil







TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Komla YAWO
Marcel A. SOGLO
Lordou KAWANA
Patrick Nima
Pégy
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aissata TOURE
SECRÉTARIAT
Micheline MENSAH
INFOGRAPHIE
Alex KPATIDE (91 77 29 94)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tél: 22 36 18 56
02 BP 20061 LOMÉ
Adresse
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail: gpoulie@yahoo.fr
Tirage
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
RAD GRAPHIC SARL U

La leçon de Tsévié

L'OPPOSITION CONTRAINTE DE REGARDER SES PROPRES ECHECS EN FACE



Il y a des échecs qui se commentent. D'autres qui se contemplent avec une certaine gêne. Le meeting de Tsévié appartient manifestement à cette seconde catégorie. À Tsévié, un simple match de petits poteaux entre jeunes du quartier aurait probablement suscité davantage de curiosité que ce rassemblement politique présenté comme un grand rendez-vous de mobilisation populaire. On nous annonçait une démonstration de force ; nous avons eu droit à ce qui ressemblait davantage à une réunion de famille dont la moitié des invités aurait oublié la date. Même les funérailles d'un ancien épicier peu connu du quartier auraient peut-être attiré davantage de monde. Au moins, les voisins seraient venus par solidarité. Au moins, il y aurait eu du bissap et des condoléances sincères. Là, rien. Pas de foule. Pas de ferveur. Pas d'ambiance. Juste quelques chaises vides qui regardaient les orateurs avec plus d'attention que le public lui-même.

Le ridicule ne tue pas, il expose

Si le ridicule pouvait tuer, une certaine opposition togolaise aurait déjà épuisé ses neuf vies et négocierait actuellement un crédit pour financer la dixième. Mais derrière le spectacle presque comique de Tsévié se cache une question autrement plus sérieuse : jusqu'où peut-on pousser le mépris des populations au nom d'un combat politique dont les principaux animateurs semblent avoir perdu le contact avec la réalité ? Car le plus préoccupant n'est pourtant pas le nombre de participants. C'est le peu de considération que révèle cette manière de faire de la politique. On convoque le peuple. On promet la marée humaine. On annonce le soulèvement. Et on finit par parler devant un parterre qui tient dans une cour. À ce niveau, ce n'est plus de la mobilisation. C'est de la mise en scène. Et une mise en scène ratée.

A qui profite le flop ?

Une autre question mérite désormais d'être posée : à qui profitent réellement ces manifestations dont les résultats semblent si éloignés des promesses ? Cherche-t-on encore à mobiliser les Togolais ou simplement à produire suffisamment d'images pour entretenir, à l'extérieur du pays, l'illusion d'une mobilisation permanente ?

Car il faut bien le dire : à Tsévié, les photographes étaient plus nombreux que les manifestants. Les téléphones filmaient dans tous les sens pour trouver un angle qui fasse croire à une foule. On zoomait, on cadrait serré, on évitait de montrer les chaises vides. C'est ça, la nouvelle opposition ? Une opposition de cadrage ? Une opposition de filtre Instagram ? Les partenaires étrangers qui souhaitent accompagner des initiatives politiques ou citoyennes sérieuses devraient, eux aussi, s'intéresser davantage aux résultats concrets qu'aux proclamations spectaculaires. On ne finance pas une révolution avec des photos recadrées.

L'Argent : La vraie question qu'on ne veut pas poser

Quant aux éventuelles collectes de fonds organisées autour de ces activités, elles mériteraient une transparence exemplaire. Qui finance ? Pour quels objectifs ? Avec quels résultats ? Et surtout, quelle part de ces ressources bénéficie réellement aux causes officiellement défendues ? Il serait regrettable que l'engagement politique de citoyens sincères serve de vitrine à des circuits de financement dont ils ignoreraient les bénéficiaires véritables. Parce que pendant que Tsévié faisait flop, certains faisaient leurs comptes. Pendant que les jeunes rentraient chez eux déçus, certains rentraient chez eux avec des enveloppes. C'est cela qui est triste. On utilise la sincérité des jeunes pour nourrir des agendas qui ne les concernent même pas.

Le seul secteur qui a gagné à Tsévié

Il faut néanmoins reconnaître un mérite économique à cette journée de Tsévié : l'« import-export » politique aurait permis aux transporteurs sollicités pour les déplacements de faire quelques recettes. Merci à l'opposition, donc, pour les conducteurs de taxi-moto, les chauffeurs de bus, les vendeuses d'eau fraîche et de brochettes. Eux au moins, ils ont travaillé. Eux au moins, ils ont gagné quelque chose à Tsévié. C'est le seul bilan positif de la journée. Et ce n'est pas l'opposition qui l'a voulu. C'est le hasard.

La leçon de Tsévié

Une opposition qui aspire à gouverner un pays doit être capable de regarder ses propres échecs en face.

Tsévié n'a peut-être pas signé l'acte de décès politique de qui que ce soit. Mais ce rendez-vous rappelle une évidence : on peut entretenir longtemps une illusion sur Internet ; il devient beaucoup plus difficile de la faire applaudir sur une place publique.

Sur TikTok, on peut être populaire. Sur Facebook, on peut être suivi. Sur WhatsApp, on peut être relayé. Mais à Tsévié, devant les chaises vides, la vérité a éclaté : le virtuel ne vote pas. Le virtuel ne marche pas. Le virtuel ne remplit pas une place.

Le peuple, le vrai, celui de Tsévié, a choisi de rester chez lui. Il a choisi de ne pas suivre. Il a choisi le silence. Et ce silence est plus bruyant que tous les discours. Tsévié n'était pas un meeting. Tsévié était un miroir. Et dans ce miroir, l'opposition a vu son vrai visage.

Patrick NIMA



Cuisant Echec de l'Opération « TOGO MORT » :

L'OPPOSITION A DÉCRÉTÉ LA MORT, LE TOGO A CHOISI LA VIE !

On nous avait promis un pays à l'arrêt. Un Togo mort. Un Togo figé. Un Togo silencieux. Le 11 novembre 2026, l'opposition avait décrété : personne ne travaille, personne ne bouge, personne ne vit. Résultat ? Le Togo a travaillé. Le Togo a bougé. Le Togo a vécu.Le matin du 11 novembre, Lomé s'est réveillé comme tous les matins. Les taxi-moto ont klaxonné. Les vendeuses du Grand Marché ont installé leurs étals. Les zemidjan ont fait le plein. Les élèves sont allés à l'école. Les fonctionnaires sont allés au bureau. Les commerçants ont ouvert leurs boutiques.



Bref, le Togo était bien vivant.
Pendant ce temps, à l'autre bout du téléphone, certains attendaient les photos d'un pays désert. Ils attendaient les images d'un Lomé fantôme pour envoyer à leurs partenaires. Ils ont attendu longtemps. Ils attendent encore. À Lomé, le seul endroit où on a vu le « Togo Mort », c'est dans les statuts WhatsApp de l'opposition. Dans la vraie vie, il n'y avait personne de mort. Il n'y avait que des Togolais au travail. Il faut appeler les choses par leur nom : « Togo Mort » n'a pas tué le Togo. « Togo Mort » a tué la crédibilité de ceux qui l'ont lancé. Et ce n'est pas le premier échec de ce type d'opération.

Comment peut-on demander à un peuple qui se bat chaque jour pour survivre de rester à la maison, de ne pas vendre, de ne pas travailler, de ne pas gagner son pain du jour ? Qui va nourrir la vendeuse d'akpan qui n'a pas vendu ce jour-là ? Qui va payer le loyer du conducteur de zem qui est resté à la maison ? Qui va rembourser le commerçant qui a fermé sa boutique pour rien ? L'opposition veut-elle vraiment le bien des Togolais, ou veut-elle juste une belle photo d'un marché vide à montrer à l'étranger ? Le peuple togolais a répondu sans parler. Il a répondu en allant travailler. Il a répondu en ouvrant son étal. Il a répondu en prenant son taxi.

La réponse du peuple est simple :
« Nous voulons vivre, pas mourir. »
Le 11 novembre, le peuple a voté. Pas avec un bulletin. Avec ses pieds. Il a voté en allant au marché d'Hédzranawoé. Il a voté en allant au port. Il a voté en allant à l'école. Il a voté en allant au champ à Tsévié, à Sokodé, à Kara, à Kpalimé.
Et le résultat de ce vote est sans appel : le Togo ne veut pas de « Togo Mort ». Le Togo veut un « Togo Vie ». Un Togo qui travaille. Un Togo qui avance. Un Togo qui se développe.
On peut tromper Internet. On peut tromper TikTok. On peut tromper quelques partenaires étrangers avec des montages.
Mais on ne peut pas tromper une maman qui doit vendre pour nourrir ses enfants. On ne peut pas tromper un jeune qui doit travailler pour payer ses frais de scolarité.
Le 11 novembre, c'est le peuple qui a enterré « Togo Mort ». Alors, une question mérite d'être posée, calmement, sans haine :

À qui profite « Togo Mort » ?
Certainement pas aux Togolais. Certainement pas aux petits commerçants. Certainement pas aux élèves. Il profite à ceux qui ont besoin de montrer qu'ils existent encore. À ceux qui ont besoin de justifier des financements. À ceux qui ont besoin de dire à l'extérieur : « Regardez, le Togo est en colère. »
Mais le Togo n'est pas en colère. Le Togo est au travail. Et le 11 novembre 2026 restera dans l'histoire comme le jour où l'opposition a décrété la mort du Togo, et où le Togo lui a répondu par la vie.

Gérard EYOU



TOGO – ARRÊT- COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO- SOCIÉTÉ CIVILE:

LE RÉSEAU PANAFRICAIN DÉFEND LE PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA LÉGALITÉ ET DE SÉPARATION DES COMPÉTENCES



Dans un communiqué de presse en date du 5 novembre 2026, le Réseau Panafricain des Observateurs et Défenseurs des Droits de l'Homme et des Associations de la Société Civile, s'est prononcé relativement suite à la lettre du greffier en chef par intérim de la Cour de justice de la Cedeao au ministre togolais de la justice.

Le Réseau Panafricain, après examen de la démarche entreprise par le Greffier en chef par intérim de la Cour de Justice de la CEDEAO, a tenu à apporter des précisions juridiques de taille. .

« Le Réseau rappelle que l'autorité d'une décision juridictionnelle réside dans son dispositif et que son exécution ne saurait donner lieu à une réécriture administrative de ce qui a été effectivement jugé » a d'entrée déclaré le Réseau par la voix de son président Me Bertin K . AMEGAH-ATSYON.

Le Greffier en chef par intérim ne dispose pas d'un pouvoir juridictionnel

S'appuyant sur l'article 24, paragraphe 2, du Protocole additionnel A/SP.1/01/05 du 19 janvier 2005 de la CEDEAO, le Réseau Panafricain rappelle la compétence du Greffier en chef par intérim de la Cour. « Cette compétence lui confère un pouvoir d'exécution et de transmission. Elle ne permet nullement au Greffier en chef par intérim de ladite Cour de modifier le contenu d'un arrêt, d'en étendre les obligations ou de prendre des injonctions qui ne découlent pas du dispositif juridictionnel » lit-on dans le communiqué.

Toute démarche excédant ces attributions, selon le Réseau Panafricain, est entachée d'incompétence et susceptible d'être contestée pour excès de pouvoir, d'acharnement et d'agression manifeste contre un État souverain.

Une lettre qui ne peut se substituer à un arrêt de la Cour.

Pour le Réseau Panafricain des Observateurs et Défenseurs des Droits de l'Homme et des Associations de la Société Civile , 'article 25 du même Protocole additionnel A/SP.1/01/05 du 19 janvier 2005 de la CEDEAO est sans équivoque, car lorsque le sens ou la portée d'une décision soulève un doute, il appartient à la Cour elle-même de procéder à son interprétation.

Il en résulte donc, selon les responsables du Réseau Panafricain « qu'aucune correspondance administrative ne peut valablement imposer une interprétation nouvelle ou créer des obligations supplémentaires à la charge de l'État en cause ».

La jurisprudence de la Cour qui confirme cette limitation

Pour soutenir son argumentaire juridique, le Réseau Panafricain cite deux affaires connues par la Cour de la Justice de la Cedeao notamment les affaires Chude Mba contre République du Ghana et autres, et Mohammed Sambo Dasuki contre République fédérale du Nigéria.

Dans l'affaire Chude Mba contre République du Ghana et autres, arrêt ECW/CCJ/JUD/30/18, du 12 mars 2019, la Cour de Justice de la Cedeao a rappelé que ses compétences sont strictement déterminées par les textes qui l'instituent et qu'elle ne peut s'attribuer des pouvoirs que ces textes ne lui confèrent pas.

De même, dans l'affaire Mohammed Sambo Dasuki contre République fédérale du Nigeria, arrêt ECW/CCJ/JUD/19/24 du 6 juin 2024, la Cour dont s'agit a rappelé le cadre précis de l'exécution des décisions prévu par l'article 24 du Protocole additionnel de la CEDEAO.

Ces précédents, conclut le Réseau Panafricain, consacrent la nécessité de distinguer les compétences juridictionnelles de cette Cour des opérations administratives d'exécution.

Une lettre dépourvue de fondement juridique

Tirant les conséquences des jurisprudences, le Réseau Panafricain déclare que « toute lettre du Greffier en chef par intérim de la CEDEAO dont le contenu excéderait la simple transmission du titre exécutoire et les prescriptions du dispositif de l'arrêt du 29 janvier 2026 est dépourvue de fondement juridique ».

Il déclare également « qu'aucune injonction administrative du Greffier en chef par intérim ne peut modifier, compléter ou étendre les obligations fixées par la formation juridictionnelle » et conteste ainsi « formellement toute prétention à conférer à cette lettre une autorité juridictionnelle qu'elle ne possède pas » tout en demandant « le retrait de toute prescription excédant les attributions légales du Greffier en chef intérimaire et, si nécessaire, la saisine de la Cour aux fins d'interprétation de son arrêt ».

« Le Réseau Panafricain des Observateurs et Défenseurs des Droits de l'Homme et des Associations de la Société Civile précise que cette prise de position ne constitue nullement une remise en cause de l'autorité des décisions de la Cour de justice de la CEDEAO, mais une défense du principe fondamental de la légalité et de séparation des compétences » lit-on également dans le communiqué de presse publié ce jeudi à Lomé et dont nous avons obtenu copie.

En conclusion, le Réseau Panafricain estime qu'une institution judiciaire ne saurait être respectée que si ses décisions sont exécutées conformément aux textes qui fondent son autorité.

Togoreveil

GRAND LOME :

C'EST PARTI POUR LA RECONQUETE DES ESPACES PUBLICS

Lancée officiellement ce mercredi par la gouverneure Zouréhatou Tcha-Kondo Kassah-Traoré, la deuxième phase de l'opération de désencombrement des grandes artères entend redonner à la capitale togolaise un visage plus sûr, fluide et ordonné.

Marches forcées sur la chaussée au milieu des véhicules, trottoirs invisibles sous les étalages de fortune, services de secours entravés... Le spectacle désolant des emprises publiques encombrées dans le Grand Lomé est sur le point de changer radicalement. Depuis le 2 novembre, les autorités locales ont enclenché la vitesse supérieure.

Mercredi, c'est officiellement que Zouréhatou Tcha-Kondo Kassah-Traoré, gouverneure du District Autonome du Grand Lomé et présidente du Comité ad hoc de lutte contre l'occupation anarchique, a donné le coup d'envoi de cette grande opération d'envergure.

Reprendre le contrôle de la cité

Trois ans après une première tentative menée en 2023, la démarche se veut cette fois plus systématique. Elle cible directement les principales voies bitumées et pavées de la capitale.

« Le Grand Lomé veut reprendre le contrôle de ses espaces publics », a martelé la Gouverneure. « Les piétons sont contraints de marcher sur la chaussée, au péril de leur vie, exposés aux dangers de la circulation. »

Mais au-delà de la simple fluidité routière, c'est la question de la sécurité civile, de l'attractivité urbaine et de la salubrité qui se joue. Les véhicules de secours et les services de nettoyage poussent également un ouf de soulagement face à cette reconquête des trottoirs.

« Pour le commerce, mais dans le respect des règles »

Consciente de la sensibilité économique du sujet, la cheffe de l'exécutif régional a tenu à dissiper toute équivoque : les commerçants ne sont pas visés en tant que tels, mais plutôt l'anarchie.

« Nous ne sommes pas contre le commerce. Nous sommes pour le commerce dans le respect des règles. L'ambition est aussi de garantir des conditions équitables aux opérateurs économiques qui respectent leurs obligations », a-t-elle insisté.

Une décentralisation à l'épreuve du terrain

Sur le plan logistique, cette deuxième phase mise sur la carte de la proximité. Les 13 communes du Grand Lomé ont été subdivisées en trois zones distinctes. Chaque édile communal a dû concevoir un plan d'action rigoureux, placé sous la supervision directe des préfets.

Cette organisation s'appuie sur un large consensus forgé en amont à travers un cadre de concertation, mis en place en 2025, réunissant maires, chefs traditionnels et présidents de Comités de développement des quartiers (CDQ). Une synergie renforcée par l'appui technique du Comité ad hoc, une structure pluridisciplinaire de 23 membres impliquant ministères, préfectures et l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP).

Vers une gestion durable de l'espace urbain

Loin d'être un feu de paille, cette campagne s'inscrit dans



une vision à long terme. Un arrêté interministériel, pris le 10 septembre dernier, a d'ores et déjà confié à l'ANASAP la gestion de 14 axes routiers stratégiques du Grand Lomé, reliant les poumons administratifs, commerciaux et résidentiels de la ville.

Dans les tuyaux des autorités figurent également de futurs chantiers tout aussi décisifs : la régulation stricte du stationnement urbain et l'embellissement des espaces verts. Lomé se refait une beauté, et compte bien y associer durablement ses citoyens.

Emyl KANFITINE

Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 005/2026/CNSS/DG/DAICE/RD

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale résidant au Togo et à l'étranger

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant du régime de ladite institution, résidant sur le territoire national et à l'étranger, que l'opération de contrôle de vie en vue du maintien des paiements des pensions et rentes pour le compte du premier semestre 2027 aura lieu du **16 novembre 2026 au 17 janvier 2027.**

L'opération se déroulera en ligne via « **BIOSECU** » sur le portail électronique www.cnss.tg ou par le lien https://biosecu.cnss.tg. Elle concernera tous les pensionnés et rentiers régulièrement payés jusqu'à la fin du mois **d'octobre 2026**.

NB : Les bénéficiaires concernés doivent disposer d'une pièce d'identité valide (**carte nationale d'identité, passeport, carte AMU, carte ANID, carte d'électeur, permis de conduire, carte de séjour, livret d'épargne**), d'un numéro de téléphone opérationnel et des références du droit (**N° du droit, N° Assurance**).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter en lignes directes :

(+228) 22 53 56 09 / 22 53 56 10 et par WhatsApp **: 91 52 33 33 / 91 54 33 33.**

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui n'effectueront pas cette opération sera suspendu à compter de janvier 2027 conformément au code de sécurité sociale.

Fait à Lomé, le 23 OCT. 2026

Le Directeur Général

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE * 1 BP: 69 Lomé 1 * Le Directeur Général

Ingrid AWADE

CHU CAMPUS DE LOME :

DE NOUVELLES PRESTATIONS POUR RENFORCER L'OFFRE DE SOINS ET AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS





Dans le cadre de la politique de renforcement et de modernisation des infrastructures sanitaires, l'État togolais poursuit les travaux de réhabilitation et de mise à niveau du Centre hospitalier universitaire (CHU) Campus de Lomé. Cette dynamique se traduit par la mise en service, depuis septembre 2026, de nouvelles infrastructures et prestations médicales destinées à élargir les capacités d'accueil de l'établissement, à diversifier son offre de soins et à améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

Ces investissements structurants témoignent de la volonté des autorités togolaises de doter le système national de santé d'infrastructures modernes, fonctionnelles et adaptées à l'évolution des besoins sanitaires des populations.

Des infrastructures d'hospitalisation aux normes modernes

L'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des patients constitue l'un des axes majeurs de cette modernisation. À cet effet, l'ensemble des services d'hospitalisation a été transféré dans un nouveau bâtiment conçu conformément aux normes en vigueur. Cette infrastructure dispose des équipements nécessaires pour assurer un meilleur confort aux patients et offrir au personnel soignant un environnement de travail adapté aux exigences de la médecine hospitalière.

La cardiologie interventionnelle : un nouveau cap dans la prise en charge des maladies cardiovasculaires

Le CHU Campus renforce également son plateau technique avec le développement de la cardiologie interventionnelle. Doté d'un bloc opératoire de dernière génération et d'une unité de réanimation cardiologique spécialisée, le service dispose désormais de capacités élargies pour réaliser des interventions diagnostiques et thérapeutiques complexes.

Les prestations proposées comprennent notamment l'angioplastie, qui permet de traiter certaines obstructions des vaisseaux sanguins, la coronarographie, destinée à explorer les artères coronaires et à identifier d'éventuelles anomalies, ainsi que la pose de stimulateurs cardiaques (pacemakers) pour réguler le rythme du cœur. À ces interventions s'ajoute la prise en charge des urgences et des patients présentant des affections cardiovasculaires graves au sein d'une unité de soins intensifs cardiologiques équipée de matériels de pointe.

Cette évolution représente une avancée importante dans le renforcement de la prise en charge des pathologies cardiovasculaires au Togo.

Un complexe d'imagerie médicale doté d'équipements de pointe

Le service d'imagerie médicale et de radiologie a également bénéficié d'une modernisation significative. Il se présente désormais comme un complexe regroupant plusieurs équipements permettant d'assurer une gamme étendue d'examens diagnostiques.

Il comprend notamment une Imagerie par résonance magnétique (IRM) de 1,5 Tesla, offrant des images détaillées des organes, des tissus mous, des muscles, des articulations, du cerveau et de la moelle épinière. Le plateau technique est également doté d'un nouveau scanner de dernière génération, de tables radiologiques télécommandées, d'appareils d'échographie modernes et d'un équipement de mammographie.

La disponibilité de ces technologies contribue à améliorer la précision des diagnostics et à faciliter l'orientation thérapeutique des patients.

Une unité de réanimation polyvalente de 15 lits

Dans le souci de renforcer les capacités de prise en charge des patients en situation critique, une nouvelle unité de réanimation polyvalente, d'une capacité de 15 lits, est désormais opérationnelle. Elle contribue notamment à réduire la pression sur le service de réanimation du CHU Sylvanus-Olympio (CHU SO), en offrant des capacités supplémentaires d'accueil et de soins intensifs.

Cette infrastructure vient ainsi consolider le dispositif de prise en charge des urgences vitales et des patients nécessitant une surveillance médicale permanente.

Des services spécialisés pour une offre de soins plus complète

La modernisation du CHU Campus concerne également plusieurs autres spécialités médicales et chirurgicales. Un nouveau service dentaire a été aménagé et équipé de technologies modernes, notamment pour la radiographie panoramique, la téléradiographie latérale du crâne et d'autres explorations spécialisées.

Par ailleurs, six blocs opératoires sont désormais destinés à la prise en charge de différentes spécialités, notamment la traumatologie et l'orthopédie, les urgences chirurgicales, la stomatologie, l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et la chirurgie maxillo-faciale.

À ces infrastructures s'ajoute un nouveau service des urgences médico-chirurgicales, destiné à améliorer l'accueil, l'évaluation et la prise en charge des patients nécessitant une intervention médicale ou chirurgicale rapide.

L'anatomie et la cytologie pathologiques : un service désormais ouvert au public

Le renforcement des capacités diagnostiques du CHU Campus franchit également une nouvelle étape avec la mise en service du département d'anatomie et de cytologie pathologiques. Ouvert au public depuis le jeudi 5 novembre 2026, ce service propose une offre complète d'examens relevant de l'anatomie pathologique.

Il joue un rôle essentiel dans le diagnostic des maladies, notamment à travers l'analyse des tissus et des cellules prélevés chez les patients. Sa mise en fonctionnement constitue ainsi un apport important pour l'orientation des traitements et le suivi médical, en particulier dans la prise en charge des pathologies complexes.

Un service de dialyse opérationnel à partir du 9 novembre 2026

Autre innovation majeure, le CHU Campus s'apprête à ouvrir son nouveau service de dialyse le lundi 9 novembre 2026. Doté de dix générateurs de dialyse de dernière génération, ce service permettra d'assurer la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale aiguë ou chronique, selon les indications médicales.

Cette nouvelle offre contribuera à renforcer les capacités nationales de traitement des maladies rénales et à améliorer l'accès des populations aux soins spécialisés.

Le Registre national du cancer : une fonction stratégique au sein du CHU Campus

Le CHU Campus abrite également le Registre national du cancer du Togo, logé au sein du service d'anatomie et de cytologie pathologiques (ANAPATH). Ce dispositif joue un rôle essentiel dans le suivi de l'évolution des pathologies cancéreuses à l'échelle nationale, à travers la collecte, l'enregistrement et la centralisation des données relatives aux cas de cancer diagnostiqués. Il contribue ainsi à une meilleure connaissance du profil épidémiologique des cancers au Togo, à l'orientation des stratégies nationales de prévention et de lutte contre la maladie, ainsi qu'au renforcement de la planification sanitaire. Cette implantation conforte également la place du CHU Campus dans le dispositif national de diagnostic, de surveillance et de prise en charge des maladies cancéreuses

Une morgue moderne au service du Grand Lomé

Le dispositif de modernisation s'étend également aux infrastructures médico-légales et funéraires. Un nouveau service de morgue, doté d'une capacité de 100 casiers, est opérationnel depuis deux mois. Il est destiné à répondre aux besoins du CHU Campus, mais également à desservir l'ensemble du Grand Lomé et ses environs.

La poursuite des travaux de réhabilitation

Au-delà des nouvelles prestations déjà disponibles, le programme de modernisation du CHU Campus se poursuit avec la réhabilitation des anciens bâtiments. Les travaux actuellement en cours devraient être achevés et réceptionnés au cours du premier semestre 2027.

À travers ces différentes réalisations, le CHU Campus de Lomé consolide progressivement son positionnement dans le paysage hospitalier national. L'élargissement de son plateau technique, l'introduction de nouvelles spécialités et la mise à disposition d'équipements de dernière génération constituent autant d'avancées pour améliorer l'accès aux soins spécialisés et renforcer les capacités du système sanitaire togolais.

Cette transformation traduit une ambition claire : offrir aux populations des soins plus accessibles, plus performants et répondant davantage aux exigences de qualité et de sécurité. Elle s'inscrit dans la dynamique nationale de modernisation des infrastructures sanitaires, au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

Togoreveil

Miss Togo 2026 :

ANGÈLE PRUDENCE EYOU APPORTE L'EAU ET LA LUMIÈRE A KATIVOU





Il y a des reines qui portent la couronne pour les photos. Et il y a des reines qui portent la couronne pour changer des vies. Angèle Prudence EYOU fait partie de la deuxième catégorie.

Ce samedi 7 novembre 2026, le village de Kativou, dans le canton de Kplékpémé, a vibré comme jamais. Pas pour un concert. Pas pour un meeting. Pour quelque chose de bien plus précieux : l'eau et la lumière. Miss Togo 2026 n'est pas venue à Kativou les mains vides. Elle est venue avec deux ouvrages vitaux qui vont changer à jamais le quotidien de son village natal : un forage d'eau potable et un projet d'électrification.

Une Promesse faite le soir du Sacre, tenue 7 jours plus tard

Le soir de son sacre, devant tout le Togo, Angèle Prudence EYOU avait fait une promesse à ses parents de Kativou : « Je ne vais jamais oublier d'où je viens. » Beaucoup auraient oublié. Beaucoup auraient profité de la gloire, des voyages, des plateaux télé.Elle, non. Une semaine après, elle était déjà de retour à la maison. Pas pour se faire acclamer. Pour livrer.C'est ça, une vraie Miss. Pas une beauté de podium. Une beauté de cœur.

Kativou : Fin de la corvée d'eau

Il faut avoir vécu à Kativou pour comprendre ce que ce forage veut dire. Avant, c'était la longue marche. Les femmes qui se lèvent à 4h du matin. Les enfants qui portent des bidons de 20 litres sur la tête au lieu d'aller à l'école. Les maladies hydriques qui frappent les plus petits. Aujourd'hui, c'est fini. L'eau jaillit à Kativou. Une eau propre. Une eau potable. Une eau à côté de la maison. C'est plus de temps pour l'école. C'est plus de temps pour les activités génératrices de revenus. C'est moins de maladies. C'est plus de dignité. Une seule phrase résume tout : Kativou a désormais de l'eau, parce que sa fille est devenue Miss.

Kativou : Fin de l'Obscurité

Et puis, il y a la lumière. L'électricité qui arrive à Kativou, ce n'est pas juste des ampoules. C'est un autre monde qui s'ouvre.C'est l'élève qui pourra réviser le soir après le coucher du soleil, et réussir son BAC.C'est la maman qui pourra conserver ses produits sans qu'ils ne pourrissent.C'est le village qui sera plus en sécurité la nuit. C'est surtout Kativou qui entre enfin dans le monde moderne.

De l'eau pour vivre. De la lumière pour grandir.

Voilà le cadeau de Miss Togo à son village. Le préfet du Moyen-Mono, le Colonel GNAKOFRE Yao, présent à la cérémonie, n'a pas caché son émotion. Devant toute la population rassemblée dans la ferveur, il a déclaré : « L'initiative que nous célébrons aujourd'hui est exemplaire à plus d'un titre. Elle est portée par une fille du terroir. En choisissant votre village natal, Kativou, pour réaliser ces projets, vous avez, Mademoiselle Miss Togo 2026, Angèle Prudence EYOU, fait preuve d'un attachement profond à vos racines et d'un sens élevé du devoir citoyen. » Angèle Prudence EYOU nous montre le vrai visage du Togo : un Togo qui donne. Un Togo qui construit. Un Togo qui n'oublie pas ses racines.

Derrière Miss Togo 2026, des Partenaires qui ont cru

Ces deux ouvrages n'auraient pas vu le jour sans la volonté du Comité National Miss Togo, et sans le financement de Moov Africa Togo et MIDNIGHT SUN GROUP. Il faut le saluer. Quand le privé, la beauté et la communauté se mettent ensemble, ça donne des forages. Ça donne de la lumière. Ça donne de l'espoir. On dit souvent que Miss Togo, c'est la plus belle fille du Togo. Angèle Prudence EYOU vient de nous prouver que la beauté, ce n'est pas seulement le visage. Ce n'est pas seulement la démarche. Ce n'est pas seulement la robe.

La vraie beauté, c'est quand ta couronne sert à éclairer ton village.

La vraie beauté, c'est quand ta notoriété sert à donner de l'eau à ta mère, à ta tante, à tes petits frères. Angèle Prudence EYOU a compris cela : la beauté n'est accomplie que lorsqu'elle se met au service des autres, avec dévouement. Kativou a donné au Togo une Miss. Aujourd'hui, la Miss rend à Kativou l'eau et la lumière. Et le Togo tout entier dit : Merci, notre Reine.

Togoreveil

Augmentation des revenus agricoles :

42 MILLIARDS DE FRANCS CFA D'ENGRAIS VIVRIERS POUR LES PRODUCTEURS TOGOLAIS

L'agriculture togolaise est dans une phase de consolidation, portée par une planification axée sur des résultats et soutenue par des investissements conséquents. Au cœur de cette dynamique se trouve la mise à disposition des engrais vivriers.

La disponibilité des engrais vivriers pour les producteurs s'impose comme un facteur déterminant pour soutenir la production nationale et améliorer les rendements. Les prévisions pour 2026, tant en volumes qu'en ressources financières mobilisées, sont considérables.

Les engrais vivriers désignent des fertilisants destinés spécifiquement aux cultures alimentaires de base, telles que le maïs, le riz, le sorgho, le mil, l'igname ou encore le manioc. Ils apportent aux sols les éléments nutritifs essentiels (azote, phosphore, potassium) nécessaires à la croissance des plantes.

Dans des environnements où les terres sont souvent soumises à une exploitation continue, ces apports deviennent indispensables pour restaurer la fertilité des sols et garantir des productions suffisantes. Sans engrais, les rendements chutent, compromettant



à la fois les revenus des producteurs et l'approvisionnement des marchés.

Une projection ambitieuse pour 2026

Pour l'année 2026, les autorités togolaises organisent déjà la distribution de 85 000 tonnes d'engrais vivriers (contre 77 938 tonnes en 2024 et 33 435 tonnes en 2025), pour un coût global estimé à 42,4 milliards de francs CFA.

Cette enveloppe témoigne de l'importance stratégique accordée au secteur agricole. La répartition par région met en lumière une approche différenciée, adaptée aux besoins et aux potentialités de chaque zone : 500 tonnes pour 249,9 millions de francs CFA dans le Grand Lomé, 7 000 tonnes pour 3,4 milliards de francs CFA dans la région Maritime.

11 500 tonnes pour 5,7 milliards de francs CFA dans la région des Plateaux, 13 000 tonnes pour 6,4 milliards de francs CFA dans la région Centrale, 18 000 tonnes pour 8,9 milliards de francs CFA dans la région de la Kara et 35 000 tonnes pour 17,4 milliards de francs CFA dans la région des Savanes.

Cette distribution reflète notamment le poids agricole de la région des Savanes, véritable grenier du pays, où de nombreux ménages vivent principalement de l'agriculture.

Impact direct

La disponibilité des engrais vivriers transforme profondément les conditions de production. Elle permet aux agriculteurs d'améliorer significativement leurs rendements à l'hectare, de sécuriser leurs récoltes et de mieux résister aux aléas climatiques.

En facilitant l'accès à ces intrants, souvent coûteux pour les exploitants, l'État réduit une contrainte majeure. Les producteurs peuvent ainsi cultiver de plus grandes superficies avec de meilleures perspectives de rentabilité. Cela se traduit par une augmentation des revenus agricoles et une amélioration des conditions de vie en milieu rural.

S'agissant des commerçants, une production accrue signifie des volumes plus importants à écouler, favorisant la dynamisation des marchés locaux et régionaux. Quant aux transformateurs, elle garantit une disponibilité régulière de matières premières, essentielle au développement des unités agroalimentaires.

Du côté des consommateurs, l'augmentation de l'offre contribue à stabiliser, voire à réduire les prix des denrées alimentaires. Elle améliore ainsi l'accès à une alimentation suffisante et diversifiée, un enjeu majeur dans un contexte de croissance démographique.

Patrick NIMA

COMMENT LE TOGO VALORISE LA FEMME TOGOLAISE A L'ECHELLE MONDIALE



Le renforcement de la place de la femme dans la gouvernance togolaise s'impose aujourd'hui comme l'un des marqueurs les plus visibles de la politique publique conduite ces dernières années. Entre avancées institutionnelles, reconnaissance régionale et consécration internationale, le Togo multiplie les signaux qui confortent la légitimité de son orientation en faveur du leadership féminin, sous l'impulsion des autorités nationales emmenées par le président du Conseil, Faure Gnassingbé.

L'un des faits les plus emblématiques de cette dynamique reste l'ascension d'une femme togolaise à la tête d'une institution parlementaire régionale majeure. En mai 2024, la députée Mémounatou Ibrahima a été élue présidente du parlement de la Cedeao, devenant la première femme à occuper cette fonction depuis la création de l'institution.

Plus qu'un symbole, cette élection traduit une reconnaissance explicite du parcours politique et institutionnel d'une élue togolaise au sein d'un espace ouest-africain où les postes de haute responsabilité restent encore largement dominés par les hommes. Elle illustre aussi la capacité des élites féminines togolaises à s'imposer dans les cercles décisionnels régionaux, portées par une expérience nationale de gouvernance et d'engagement public.

Grosse reconnaissance internationale

Cette visibilité régionale s'accompagne d'une reconnaissance plus globale des politiques de promotion de la femme mises en œuvre par le Togo. En 2024, le pays a été distingué lors des African Government Awards, recevant le prix du meilleur ministère en charge de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation en Afrique.

Cette distinction ne se limite pas à une récompense symbolique. Elle vient consacrer des efforts structurels visant à améliorer l'accès des femmes à l'éducation, à renforcer leur autonomisation et à favoriser leur participation aux instances de décision. Elle traduit aussi une volonté politique de faire de l'égalité de genre un axe central du développement national.

Ces deux marqueurs, l'élection d'une Togolaise à la tête du parlement de la Cedeao et la reconnaissance du ministère en charge de la femme, s'inscrivent dans une trajectoire plus large de valorisation du capital humain féminin.

Dans le discours institutionnel, cette orientation est présentée comme un levier de modernisation sociale et de stabilité. La promotion des femmes dans les sphères de décision est perçue comme un facteur de gouvernance inclusive, mais aussi comme un instrument d'efficacité publique, notamment dans les secteurs sociaux, éducatifs et communautaires.

Pour les autorités, ces distinctions consolident une légitimité politique fondée sur les résultats. Elles positionnent le pays comme un acteur engagé dans les objectifs internationaux relatifs à l'égalité des sexes, tout en valorisant les réformes internes entreprises depuis plusieurs années. Cette dynamique contribue également à renforcer l'image du Togo sur la scène diplomatique africaine, en mettant en avant une gouvernance qui s'appuie sur l'inclusion progressive des femmes dans les hautes fonctions de l'État et des institutions régionales.

Togoreveil

Le Togo :

LA RECONQUETE VERTE

Restaurer les terres dégradées, renforcer la couverture forestière nationale, protéger les ressources naturelles et mieux faire face aux effets du changement climatique. Tels sont les principaux objectifs poursuivis par le gouvernement à travers la campagne nationale de reboisement 2026, qui prévoit la mise en terre de 16,8 millions de plants sur une superficie de 11 250 hectares à travers le pays.

C'est une nouvelle étape dans la stratégie environnementale du Togo, qui fait de la préservation des écosystèmes un pilier de son développement durable. Le coup d'envoi de cette campagne a été donné le 1er juin 2026, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre.

Comme chaque année, cette date marque le début d'une mobilisation collective appelée à se poursuivre sur plusieurs mois, avec la participation des administrations publiques, des collectivités territoriales, des établissements scolaires, des entreprises, des organisations communautaires et des citoyens.

Une progression qui s'installe dans le temps

Pour comprendre le cap fixé pour 2026, il faut remonter quelques années en arrière. En 2024, 9,14 millions d'arbres ont été plantés sur l'ensemble du territoire. En 2025, le compteur a grimpé au-delà de 13,3 millions de plants. D'une année à l'autre, la cadence s'est accélérée, comme si l'effort gagnait en assurance, en organisation et en ampleur.

Depuis 2021, près de 39 millions de plants ont été mis en terre, couvrant plus de 49 000 hectares. Une masse végétale qui ne se lit pas seulement en hectares ou en tiges plantées, mais aussi en constance, en répétition et en volonté de tenir dans le temps.

Dans ce mouvement, 2026 apparaît comme une nouvelle marche, plus haute, mais dans la continuité des précédentes. L'horizon reste le même : un milliard d'arbres à l'horizon 2030 et une couverture forestière nationale portée à environ 26 % du territoire.

Des territoires sous contraintes écologiques

Sur le terrain, les signaux sont multiples. Le littoral recule par endroits sous la pression de l'érosion. Les terres agricoles perdent progressivement de leur fertilité. Plus au nord, la sécheresse installe une forme de fatigue des sols, visible à l'œil nu dans certaines zones.

Face à ces réalités, le reboisement agit comme une réponse lente mais structurante. Les arbres ne règlent pas tout, mais ils rééquilibrent les écosystèmes. Ils fixent les sols, ralentissent le ruissellement des eaux, protègent les cultures, filtrent les vents et participent à la reconstitution d'environnements fragilisés. Leur rôle dépasse largement la seule dimension environnementale car, en réalité, il touche aussi à la stabilité des activités humaines.

Pour accompagner cette dynamique, plus de 116 000 hectares ont été identifiés comme susceptibles d'accueillir de nouvelles plantations sur le territoire national.

Des choix techniques adaptés aux réalités locales

Les approches ont évolué vers une meilleure adaptation aux conditions écologiques des différentes régions. Les espèces sélectionnées varient désormais selon les zones concernées afin de renforcer les chances de survie des plants et leur impact environnemental.

Sur le littoral, les plantations visent principalement à lutter contre l'érosion côtière. Dans les zones forestières, elles soutiennent la régénération des écosystèmes dégradés. Dans les régions



septentrionales, elles privilégient des espèces plus résistantes à la sécheresse et adaptées aux sols fragiles.

Cette approche différenciée permet de donner une efficacité plus concrète aux campagnes successives, en tenant compte des spécificités du territoire.

Une tradition devenue projet de société

Lorsque le Togo a institué la Journée nationale de l'arbre en 1977, l'enjeu était avant tout de sensibiliser les populations à la protection de l'environnement. Près d'un demi-siècle plus tard, l'initiative a changé d'échelle sans perdre son esprit d'origine.

Chaque campagne rappelle qu'un arbre planté aujourd'hui produit ses effets pendant plusieurs décennies. Il protège les sols, améliore la qualité de l'air, favorise la biodiversité, nourrit parfois les populations, rafraîchit l'environnement et participe à façonner durablement le cadre de vie des citoyens.

À travers cette campagne 2026, le Togo poursuit ainsi une ambition qui dépasse la seule plantation d'arbres. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir, destiné à préserver les ressources naturelles, à renforcer la résilience des territoires face aux changements climatiques et à transmettre aux générations futures un environnement plus équilibré et plus durable.

Gérard EYOU


27 NOV
13 DEC
2026
21e ÉDITION
FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOME
Foire de toutes les opportunités
Thème
Lomé, Hub du commerce et des investissements en Afrique
LOMÉ
IBDA STUDIO
+1300 Exposants
+800.000 Visiteurs
900.000 m² d'Espace
EXPOSITIONS
RENCONTRES B2B
FORMATIONS
DIVERTISSEMENTS
CETEF TOGO-2000
+228 91207070 | 99207070 | 79500000
www.cetef.tg
cetef